



**Communiqué de presse**

**Document de référence 2010**

-

**Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 31 mai 2011**

**Paris, le 20 avril 2011** – Le Document de référence 2010 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 19 avril 2011. Il est tenu à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté sur le site internet de Nexans ([www.nexans.com/dr2010](http://www.nexans.com/dr2010)) ainsi que sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

Ce Document de référence inclut notamment le rapport financier annuel 2010, le rapport du Président du Conseil d'Administration prévu à l'article L. 225-37 alinéa 6 du Code de commerce sur le gouvernement d'entreprise, le contrôle interne et la gestion des risques ainsi que les rapports des commissaires aux comptes et les informations relatives à leurs honoraires.

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Nexans se tiendra le mardi 31 mai 2011 à 15 heures, au Théâtre Claude Lévi-Strauss du musée du quai Branly (37 quai Branly, Paris 7<sup>ème</sup>).

Le Conseil d'Administration propose aux actionnaires la distribution d'un dividende de 1,10 euro par action avec une mise en paiement le 8 juin 2011 (date de détachement : 3 juin 2011).

Les actionnaires seront également appelés à se prononcer sur les sujets suivants en particulier:

- Approbation de l'accord conclu avec Madeco le 27 mars 2011 en vue du renforcement de la participation de Madeco en tant qu'actionnaire principal ;
- Renouvellement du Conseil d'Administration : nomination de quatre nouveaux administrateurs (en remplacement de trois administrateurs sortants) et renouvellement du mandat arrivant à échéance de quatre administrateurs;
- Autorisation à donner au Conseil pour mettre en œuvre un plan d'actions de performance dans le cadre de la politique de rémunération long terme des cadres du Groupe, dans les conditions d'ores et déjà fixées par le Conseil et rendues publiques.

Une présentation détaillée de l'accord conclu avec Madeco, des candidats au Conseil ainsi que du plan d'actions de performance figure dans l'avis de convocation, incluant le projet de résolutions ainsi que le rapport du Conseil sur lesdites résolutions. L'avis de convocation est mis à disposition sur le site Internet de la Société ([www.nexans.com/ag2011](http://www.nexans.com/ag2011)).

La publication au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires de l'avis préalable, incluant le projet d'ordre du jour et de résolutions ainsi que les modalités de participation et de vote à cette Assemblée, est prévue le vendredi 22 avril 2011. Cet avis sera mis à disposition sur le site Internet de Nexans à la même rubrique.

Les autres documents et renseignements relatifs à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires.

L'Assemblée Générale sera diffusée en direct et en intégralité depuis le site Internet [www.nexans.com](http://www.nexans.com) avec une version anglaise simultanée.

#### **Calendrier financier**

- 27 avril 2011 : information financière du premier trimestre 2011
- 10 mai 2011 : réunion d'information des actionnaires individuels à Nancy\*
- 31 mai 2011 : assemblée générale des actionnaires
- 28 juin 2011 : réunion d'information des actionnaires individuels à Nice\*
- 27 juillet 2011 : résultats du premier semestre 2011

\* dates provisoires données à titre indicatif

#### **A propos de Nexans :**

Inscrivant l'énergie au cœur de son développement, Nexans, expert mondial de l'industrie du câble, propose une large gamme de câbles et systèmes de câblage. Le Groupe est un acteur majeur des marchés d'infrastructures, de l'industrie, du bâtiment et des réseaux locaux de transport de données. Il développe des solutions pour les réseaux d'énergie, de transport et de télécommunications, comme pour la construction navale, la pétrochimie et le nucléaire, l'automobile, les équipements ferroviaires, l'électronique, l'aéronautique, la manutention et les automatismes. Nexans est un groupe industriel responsable qui considère le développement durable comme faisant partie intégrante de sa stratégie globale et opérationnelle. Innovation continue en matière de produits, de solutions et de services, formation et implication des collaborateurs, adoption de procédés industriels sûrs et caractérisés par un impact limité sur l'environnement, telles sont quelques-unes des initiatives majeures qui inscrivent Nexans au cœur d'un avenir durable. Avec une présence industrielle dans 40 pays et des activités commerciales dans le monde entier, Nexans emploie 23 700 personnes et a réalisé, en 2010, un chiffre d'affaires supérieur à 6 milliards d'euros. Nexans est coté sur le marché NYSE Euronext Paris, compartiment A. Pour plus d'informations : [www.nexans.com](http://www.nexans.com) ou <http://www.nexans.mobi>

#### **Contacts**

Presse

Céline Révillon

Tél. : +33 (0)1 73 23 84 12

[celine.revillon@nexans.com](mailto:celine.revillon@nexans.com)

Relations Investisseurs

Michel Gédéon

Tél. : +33 (0)1 73 23 85 31

[michel.gedeon@nexans.com](mailto:michel.gedeon@nexans.com)